

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/La-reforme-de-la-voie-pro-donne-des-idees-a-la-Region-Ile-de-France>



École & société

# La réforme de la voie pro donne des idées à la Région Île-de-France...

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 26 septembre 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Dans un rapport intitulé « Saisine de l'État pour un choc de décentralisation » Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, s'appuie sur la loi dite « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification) pour demander la transformation des lycées professionnels en Établissements publics locaux sous pilotage de la région Île-de-France.

Le vieux serpent de mer de la régionalisation des lycées professionnels, voulu par beaucoup de présidents de région, réapparaît en Île-de-France. Alors même que cette région a fermé à cette rentrée pas moins de 6 lycées professionnels et que des milliers de jeunes de Créteil et Versailles n'ont pas de solution d'affectation dans la voie professionnelle pour des raisons structurelles, la présidente de Région Valérie Pécresse s'appuie sur la réforme de la voie professionnelle voulue par le président Macron pour aller encore plus loin. Elle demande donc une tutelle unique régionale des 200 lycées professionnels franciliens. Cette réforme des lycées professionnels comprendrait :

- la régionalisation du recrutement, de la gestion et de la formation des personnels de l'éducation selon des modalités équivalentes aux transferts des personnels TOS et DDE de 2004 ;
- un pilotage complet de l'évolution de la carte des formations professionnelles initiales sur les capacités d'accueil des différentes filières ;
- une décentralisation des règles de gouvernance des lycées professionnels, qui ne relèveront plus du Code de l'éducation mais du pouvoir réglementaire local.

Selon elle, ces établissements auraient une forte autonomie en matière d'affectation des personnels y compris enseignants, par exemple en permettant une liberté de recrutement du chef d'établissement *via* la création de contrats de mission. La Région pourrait confier aux proviseurs davantage de marges de manœuvre sur l'allocation et l'utilisation des moyens budgétaires, l'organisation pédagogique et les dispositifs d'accompagnement des élèves. Elle considère que la mise en place des *bureaux des entreprises* serait plus efficace à l'échelle d'une région.

Le SE-Unsa rappelle son attachement à une éducation à caractère national et non régional calquée sur le modèle allemand. L'idée du recrutement local ne ferait qu'accentuer les inégalités entre les territoires et les établissements. Le SE-Unsa appelle tous les conseils d'administration des lycées professionnels d'Île-de-France à écrire à Madame la Présidente de Région pour refuser son projet et à lui rappeler ses devoirs en lui demandant des locaux permettant d'accueillir l'ensemble des élèves souhaitant accéder à la voie professionnelle.